



SUISSE jeudi 05 mai 2011

# AVS: des prévisions plus optimistes

Valentine Zubler Berne

> **Retraites Le facteur migratoire a été sous-estimé, selon le Conseil fédéral**

> **Une réforme reste nécessaire**

La retraite à 67 ou 68 ans? A six mois des élections fédérales, Didier Burkhalter s'est bien gardé d'aborder les questions qui fâchent. Lors de la présentation des nouvelles perspectives financières de l'AVS, mercredi, le ministre radical se voulait avant tout pacificateur. Donnant successivement raison aux uns comme aux autres. Son message? C'est vrai, a-t-il concédé à l'adresse des syndicats, l'AVS ne se porte pas aussi mal que cela. Néanmoins, les efforts visant à assurer la sécurité financière de l'assurance doivent être poursuivis, a-t-il insisté à la satisfaction de la droite et des milieux économiques.

Concrètement, selon les calculs du Conseil fédéral, «la fortune de l'AVS commencera à fondre de plus en plus vite aux alentours de 2020». Vers 2025, le déficit ne pourra plus être compensé par le produit que devrait générer le placement de la fortune du fonds. Des projections somme toute assez proches de celles présentées par l'Union syndicale suisse (USS) il y a un peu plus d'un mois ([LT du 23.03.2011](#)).

Pourquoi ce réajustement? Selon Yves Rossier, le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le facteur migratoire et la progression de la structure des salaires avaient été sous-estimés. Jusqu'à présent, en effet, les perspectives financières tablaient sur un solde migratoire pour la Suisse de 7500 à 15 000 personnes par an jusqu'en 2030. Or, «on considère désormais qu'il sera de 40 000 personnes», précise le haut fonctionnaire, selon lequel «l'AVS, sans l'immigration, serait dans les chiffres rouges depuis 1992».

L'amélioration des structures salariales – autrement dit le fait que l'économie crée de nouvelles places de travail mieux rémunérées – a également permis de gonfler les recettes du premier pilier.

Les réactions des partenaires sociaux ne se sont pas fait attendre. Ainsi, les syndicats ont critiqué mercredi «l'alarmisme» des prévisions antérieures de la Confédération. «Les moyens financiers qui seront probablement nécessaires dans 15 à 20 ans sont modérés, sans risque pour l'économie nationale et n'influent pas sur la qualité de vie de la population», écrit Travail.Suisse. Qui ajoute: «Le financement de l'AVS sans démantèlement des prestations est donc maîtrisable.» Le PLR, quant à lui, continue de réclamer l'égalisation de l'âge de

---

l'endettement aux dépenses de l'AVS...

Vers le haut

Pour Didier Burkhalter, la prudence doit rester de mise: selon un scénario moyen, l'AVS pourrait manquer de 8,5 milliards de francs par an, soit l'équivalent de 1,9% de la masse salariale ou de 2,4 points de TVA. Pour le conseiller fédéral radical, une réforme en profondeur du premier pilier reste donc nécessaire «dans un proche avenir». Le gouvernement ne devrait toutefois pas présenter la 12e révision de l'AVS avant 2013, contrairement à ce qu'avait annoncé Didier Burkhalter à la fin de l'année dernière.

Le ministre tient cependant à réunir les partenaires sociaux autour d'une table ronde, selon son habitude à la tête du Département fédéral de l'intérieur. Afin, a-t-il glissé, que «les forces politiques retrouvent les joies de la responsabilité».

Syndicats et milieux économiques réussiront-ils à s'accorder sur un projet de réforme? La partie s'annonce bien difficile. Car les grandes lignes tracées par Didier Burkhalter mercredi laissent présager de vives batailles. Sans en dire trop, le Neuchâtelois a précisé que la 12 e révision de l'AVS devra notamment permettre de revaloriser le travail des seniors et décourager les départs anticipés à la retraite. De même, la notion d'«âge de la retraite» devrait laisser sa place à une «période de retraite».

Enfin, et ce sera certainement là l'un des gros enjeux de la réforme à venir, Didier Burkhalter veut également «trouver un modèle où les jeunes s'y retrouvent et n'aient pas l'impression de payer pour les aînés»...